

République Française.
Département du Cantal.
Commune de Naucelles.

REUNION du 11 Avril 2017.

Nombre de membres: 19. En exercice: 19. Présents: 15 Représentés: 4
Date de convocation: 05/04/2017.

Le onze avril deux mil dix-sept, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian POULHES, maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Michel ARRESTIER (arrivé à 20h05), Céline ARSAC, Hélène BACHELERY, Bernard CHALIER, ~~Marie-Christine CLUSE~~, Corinne FALIES, ~~Muriel FALISSARD~~, ~~Marjorie FREYSSAC~~, Christian GASTON, Evelyne LADRAS, Michel LAVAL, ~~Marie MALROUX~~, Jacky MARGE, Jean-Philippe MONCANIS, Jacques MURATET (arrivé à 20h15), Christian POULHES, Jean-Pierre REYT, Christine TOUZY, Patrick VISI.

Absents excusés : Marie-Christine CLUSE, Muriel FALISSARD, Marjorie FREYSSAC, Marie MALROUX

Pouvoirs : Marie-Christine CLUSE à Michel LAVAL, Muriel FALISSARD à Corinne FALIES, Marjorie FREYSSAC à Christian GASTON, Marie MALROUX à Jacky MARGE,

Michel LAVAL a été élu secrétaire.

M. LAVAL fait l'observation que sur la délibération 2017-014, le nombre de voix pour est de 17 alors qu'il ne pouvait y avoir que 16 votes. La correction sera effectuée.

Adoption du P.V. de la séance du 14 Mars 2017

Vote : (dont 4 pouvoir(s)) Abstention : 3 voix - Contre : 0 voix - Pour : 16 voix

Enfance, culture, information, relations extérieures

Education, solidarité

Urbanisme, environnement, économie.

Travaux.

2017 – 027 - EP Route de Crandelles station Leclerc – Affaire 64 140 236

M. le maire expose aux membres du conseil municipal que les travaux visés en objet seront réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal.
Le montant total et définitif de l'opération s'élève à **1 163.16 € HT.**

En application de la délibération du comité syndical en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours de 50 % du montant HT de l'opération, soit :

- 1 versement au décompte des travaux

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution, en application des règles du Syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet,
- d'autoriser monsieur le maire à verser le fonds de concours,
- d'inscrire dans les documents budgétaires de la commune les sommes nécessaires à la réalisation des travaux.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

Finances, administration générale, sports

2017 – 029- Vote du Budget Annexe « Centre Social de la Vallée de l'Authre » 2017

Madame Christine TOUZY, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente le projet de **budget annexe « Centre Social de la Vallée de l'Authre » 2017**, qui s'équilibre :

en **section de fonctionnement à 48 592.00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le budget annexe « Centre Social de la Vallée de l'Authre » 2017**

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

2017 - 030 – Vote du Budget Annexe « Structure Multi-Accueil Les Pitious » 2017

Madame Christine TOUZY, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente le projet de **budget annexe « Structure Multi-Accueil Les Pitious » 2017**, qui s'équilibre :

en **section de fonctionnement à 179 971.00 €**

et en **section d'investissement à 13 932.00 €.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le budget annexe Structure Multi-Accueil Les Pitious » 2017**

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

2017 - 028 – Subventions de fonctionnement et participations 2017.

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des **subventions de fonctionnement aux associations** proposées pour l'année 2017 par la Commission des finances.

Article	Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
6554	SUBVENTION	CAUE	240.00
6554	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L AUTHRE	42 439.00
6554	SUBVENTION	CLIC	1 250.00
6554	CONTRIBUTION	SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE DU CANTAL	911.00
6554	CONTRIBUTIONS	CANTAL INGENIERIE ET TERRITOIRE	981.00
6554	DEROGATIONS SCOLAIRES	VILLE AURILLAC	3 000.00
6554	CONTRIBUTION ANNUELLE	A.GE.D.I	750.00
6554	ADHESION	FONDATION DU PATRIMOINE	200.00
		TOTAL BP 6554	49 771.00
657362	SUBVENTION	PARTICIPATION AU BP CCAS	7 000.00
657363	SUBVENTION	PARTICIPATION AU BP SMA	4 776.00
65738	CREDITS SCOLAIRES	ECOLE NAUCELLES	7 863.00
		TOTAL BP 6573...	19 639.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ACCA NAUCELLES	250.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ANCIENS COMBATTANTS	120.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ASS CANTALIENNE DES AMIS DE LA LECTURE ACAL	130.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	AMICALE DES PARENTS D ELEVES NAUCELLES	1 910.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COMICE AGRICOLE JUSSAC	105.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COMITE DE JUMELAGE NAUCELLES ARS EN RE	615.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COMITE D'ANIMATION	800.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COMITE D'ANIMATION FEU D'ARTIFICE	2500.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	COULEURS ET PINCEAUX	110.00

6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	DE FILS EN AIGUILLES	310.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	ENTENTE VALLEE DE L AUTHRE	660.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	FEDERATION NATIONALE ANCIENS ALGERIE NAUCELLES	120.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE NAUCELLES	450.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE NAUCELLES SUBV EXCEPTIONNELLE	150.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	HAND BALL CLUB NAUCELLES REILHAC JUSSAC	660.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	DANCE AND CO	400.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	NAUCELLES BASKET BALL	400.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PETANQUE NAUCELLOISE	400.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PING PONG NAUCELLOIS	660.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE	100.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	TENNIS CLUB NAUCELLOIS	660.00
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	APSARA Danse 15	400
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	PATRIMOINE COMMUNAL DEMARRAGE	400
6574		PROVISIONS	1 190.00
		TOTAL BUDGET 6574	13 500.00

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, au **chapitre 65**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de subventions aux associations et autres organismes publics ou privés selon le tableau ci-dessus pour l'année 2017.**

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

M. LAVAL aurait souhaité que les taux soient baissés de 1 à 2 points étant donné le montant de l'excédent de fonctionnement (127 424.71€)

2017 --031- Vote des taux d'imposition 2017

Monsieur le maire présente les taux des impôts communaux appliqués en 2016:

- taxe d'habitation : 15.37%
- foncier bâti : 21.13%
- foncier non bâti : 81.99%

Il propose de ne pas augmenter les taux pour 2017, ce qui donne les taux suivants :

- taxe d'habitation : 15.37%
- foncier bâti : 21.13%
- foncier non bâti : 81.99%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les taux d'imposition ci-dessus.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 3 voix - Contre : 0 voix - Pour : 16 voix

2017 – 032 - Vote du Budget Primitif 2017

Madame Christine TOUZY, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, présente le projet de **budget primitif communal 2017**, qui s'équilibre :
en **section de fonctionnement à 1 454 019 €**
et en **section d'investissement à 1 900 091 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve le budget primitif 2017**

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 3 voix - Contre : 0 voix - Pour : 16 voix.

2017- 033 - Demande de subvention au titre du « Fonds Cantal Solidaire »2016 : Mise aux normes accessibilité et réhabilitation de la Mairie et de la Médiathèque (Reprise du plan de financement)

Monsieur le maire rappelle qu'il ressort de l'appel d'offres que mise aux normes accessibilité de la Mairie et de la Médiathèque fait apparaître un montant de travaux de 224 260.00€ HT.

Le financement sera le suivant :

D.E.T.R. à 20% des montants H.T éligibles	46 548.00 €
Fonds Cantal Solidaire 16.50% des montants H.T. éligibles	37 000.00 €
Réserve Parlementaire A. Calmette	10 000.00 €
Autofinancement (Emprunt)	175 564.00 €
Total TTC	269 112.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande à Monsieur le Président du Conseil Départemental dans les délais qui seront communiqués par le Conseil Départemental.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstention : 3 voix - Contre : 0 voix - Pour : 16 voix

2017- 034 - Demande de subvention au titre du « Fonds Cantal Solidaire »2017 : Aménagement des espaces publics dans le cadre de la deuxième tranche de construction sur la Place Commerciale (Reprise du plan de financement)

Monsieur le maire rappelle que l'étude du cabinet CROS pour l'affaire citée ci-dessus fait apparaître un montant de travaux de 127 999.30€ HT.

Le financement sera le suivant :

D.E.T.R. à 23.5% des montants H.T éligibles	30 080.00 €
Fonds Cantal Solidaire 9% des montants H.T. éligibles	12 000.00 €
FEADER 15% des montants H.T éligibles	19 200.00 €
Région Plan Ruralité 16% des montants H.T éligibles	20 000.00 €
Autofinancement (Emprunt)	72 319.16 €

Total TTC

153 599.16 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande à Monsieur le Président du Conseil Départemental dans les délais qui seront communiqués par le Conseil Départemental.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstention : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

Concernant ce bâtiment, M. LAVAL souhaiterait que d'autres études soient effectuées avec des matériels moins onéreux.

M. le Maire répond que les études sont en cours dans les suites du rejet de l'appel d'offres sous l'autorité de Logisens, qui a délégué à Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

2017 – 035 - Demande de subvention au titre de la DETR 2017 pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

Monsieur le maire rappelle que l'estimatif des travaux et des honoraires pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSIVA) établi par Logisens fait apparaître un montant de 364 992 € HT dont 322 000 € HT de travaux.

Le financement sera le suivant :

D.E.T.R. à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00 €
DS.I.L. à 29% des montants H.T éligibles	93 750.00 €
F.E.A.D.E.R à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00€
Région à 12% des montants H.T éligibles	40 000.00€
CABA 8% des montants H.T éligibles	25 000.00€
Autofinancement (Emprunt)	179 241.00€
Total TTC	437 991.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande à Monsieur le Préfet.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

2017 – 036 - Demande de subvention au titre du FEADER (Mesure 7-4 , service à la population) pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social de la Vallée de l'Authre (Annule et remplace la de libération n° 2016-094)

Monsieur le maire rappelle que l'estimatif des travaux et des honoraires pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSIVA) établi par Logisens fait apparaître un montant de 364 992 € HT dont 322 000 € HT de travaux.

Le financement sera le suivant :

F.E.A.D.E.R à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00€
D.E.T.R. à 15.0% des montants H.T éligibles	50 000.00 €
DS.I.L. à 29% des montants H.T éligibles	93 750.00 €

Région à 12% des montants H.T éligibles	40 000.00€
CABA 8% des montants H.T éligibles	25 000.00€
Autofinancement (Emprunt)	179 241.00€
Total TTC	437 991.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande auprès du programme européen FEADER.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

2017 – 037 - Demande de subvention au titre du Plan « AMBITION REGION » destiné au territoire de la CABA pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

Monsieur le maire rappelle que l'estimatif des travaux et des honoraires pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSIVA) établi par Logisens fait apparaître un montant de 364 992 € HT dont 322 000 € HT de travaux.

Le financement sera le suivant :

Région à 12% des montants H.T éligibles	40 000.00€
F.E.A.D.E.R à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00€
D.E.T.R. à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00 €
DS.I.L. à 29% des montants H.T éligibles	93 750.00 €
CABA 8% des montants H.T éligibles	25 000.00€
Autofinancement (Emprunt)	179 241.00€
Total TTC	437 991.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande à Monsieur le Président de la région Auvergne Rhône/Alpes et à Monsieur le Président de la CABA.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

2017 – 038 - Demande de subvention au titre de « l'INTERET COMMUN » à la CABA pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

Monsieur le maire rappelle que l'estimatif des travaux et des honoraires pour le projet de construction du bâtiment administratif du Centre Social de la Vallée de l'Authre (CSIVA) établi par Logisens fait apparaître un montant de 364 992 € HT dont 322 000 € HT de travaux.

Ce projet concerne les communes de JUSSAC, CRANDELLES, TEISSIERES DE CORNET, MARMANHAC, LAROQUEVIEILLE, REILHAC et NAUCELLES.

La commune de NAUCELLES agit en tant que maître d'ouvrage de l'opération.

Le financement sera le suivant :

CABA 8% des montants H.T éligibles	25 000.00€
F.E.A.D.E.R à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00€
D.E.T.R. à 15.50% des montants H.T éligibles	50 000.00 €

DS.I.L. à 29% des montants H.T éligibles	93 750.00 €
Région à 12% des montants H.T éligibles	40 000.00€
Autofinancement (Emprunt)	179 241.00€
Total TTC	437 991.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande auprès de M. le Président de la CABA.

Vote : (dont 4 pouvoirs) Abstentions : 0 voix - Contre : 0 voix - Pour : 19 voix

Questions diverses

M. LAVAL demande pourquoi il n'y a plus de robinet d'eau au cimetière : il a été enlevé pour le gel mais va être remis

M. LAVAL demande si quelqu'un est chargé de l'organisation des cérémonies

M. LAVAL demande s'il y a un délai pour envoyer les projets des délibérations : la réponse est non et nous ne sommes pas obligés de le faire en tant que commune de – de 3500 habitants.

M. LAVAL demande si le nouveau tracteur-tondeuse fonctionne en mulching. M. MARGE répond que oui, la lame a été montée récemment.

M. LAVAL demande à qui revient la remise en peinture des bandes STOP car une est quasiment invisible. M. Le Maire précise que cela dépend de la commune et que le nécessaire va être fait.

M. LAVAL demande qu'en est-il concernant la nouvelle décharge qui semble se créer au ruisseau sec vers la Triperie. M. MARGE répond, qu'à sa connaissance, il ne s'agit que de déblais.

La séance est levée à 22h00

Le secrétaire de séance

M. LAVAL